

PAYS d'OPALE

Communauté de communes

Le vert, le vrai, la vie

LE MAG'

FÉVRIER / 2017



> ACTUALITÉS

Page 2

> ENVIRONNEMENT

Page 11

> AMÉNAGEMENT

Page 16

> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
EMPLOI

Page 17

> SERVICES AU PUBLIC

Page 19

> CULTURE - PATRIMOINE -
TOURISME

Page 21



Madame, Monsieur,

Vous allez découvrir à travers ce premier numéro du « MAG Pays d'OPALE » de nombreuses informations destinées à mieux connaître le fonctionnement de la nouvelle « Communauté de Communes Pays d'Opale », qui a vu le jour en ce début d'année 2017 et dont vous faites désormais partie.

Une nouvelle collectivité de 28000 habitants, qui est le fruit de l'intégration en 2014 de 8 communes de l'Ardrésis et de la fusion avec 5 communes de la CCSOC qui n'existe plus depuis le 1er janvier de cette année.

Ces modifications d'organisation territoriale ne sont pas simples à appréhender : agrégation de compétences, harmonisation de la fiscalité, mise en place d'une gouvernance partagée, réorganisation des services, accueil de nouveaux agents, souci permanent de la mise en place de services publics de proximité sur l'ensemble du territoire, équilibre budgétaire et équité financière, sont autant de préoccupations pour des élus communautaires qui n'ont pas ménagé leurs efforts depuis le lancement de cette réforme des collectivités territoriales.

Je souhaite ardemment qu'une pause soit instaurée dans les réformes institutionnelles de notre pays afin de nous permettre de trouver une sérénité, une stabilité, un rythme de travail acceptable, nécessaires à la conduite des affaires de notre groupement de communes.

Eu égard aux ambitions réfléchies affichées par les 48 élus communautaires, de nombreux projets importants ont été envisagés, décidés, planifiés, voire engagés pour les habitants de nos 28 communes. Pussions-nous aujourd'hui y consacrer pleinement toute notre énergie afin de garantir le succès de leur mise en place. Je sais pour cela que je peux compter sur la motivation du personnel communautaire et sur l'implication d'élus responsables.

La dynamique collective, l'indépendance politique au sein de notre conseil communautaire, l'attachement à notre histoire, à notre patrimoine culturel et environnemental, la solidarité, l'esprit d'innover et d'entreprendre, et surtout cette ressource formidable que constituent les hommes, les femmes et la jeunesse de notre territoire rural, des gens simples peut-être, mais d'une si grande richesse humaine bien souvent, sont autant d'atouts dont nous disposons pour que nous pussions continuer de vivre heureux, ensemble, au sein de la Communauté de Communes Pays d'Opale.

Des atouts qui nous rendent très optimistes sur l'avenir de notre collectivité.

Bien respectueusement à tous.

Marc MÉDINE

Président de la Communauté de Communes Pays d'Opale

Actualités

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'OPALE : UN NOUVEAU NOM POUR UN NOUVEAU TERRITOIRE

Suite à la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » de 2015, les Communautés de Communes doivent compter au moins 15.000 habitants. Dès lors, la Communauté de Communes du Sud-Ouest-Calais était vouée à disparaître.

Cinq des neuf communes ont fait le choix de rejoindre la Communauté de Communes des Trois-Pays dans le cadre d'une fusion administrative, créant une nouvelle entité de 28 communes et 28.000 habitants.

Après l'accueil de huit communes de l'Ardrésis en 2014, ce nouvel élargissement du territoire communautaire a logiquement prévalu à un nouveau nom porteur d'une identité et de dynamiques partagées.

Pourquoi «Pays d'Opale» ?

Le choix s'est porté sur « Pays d'Opale » car notre territoire rural avec ses lacs, ses forêts et ses panoramas constitue le poumon vert de la côte d'Opale.

C'est aussi un territoire diversifié par ses paysages, ses bourgs dynamiques et ses villages agréables à vivre et la notion de Pays prend ici tout son sens.

C'est enfin un territoire solidaire, ouvert et porteur de projets ambitieux et innovants dont les dynamiques sont reconnues.

Vous découvrirez tout au long du journal la carte de notre nouvelle intercommunalité, les élus communaux qui vous représentent au sein du conseil communautaire, l'ensemble des services de la Communauté de Communes et leurs lieux d'implantation.

**PAYS
d'OPALE**
Communauté de communes

Le vert, le vrai, la vie

Actualités

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'OPALE : QU'EST-CE QUI A CHANGÉ AU 1ER JANVIER ?

La création de la Communauté de Communes Pays d'Opale amène son lot de changements dans l'organisation des services publics locaux.

Ainsi :

- Le SMIRTOM du Calais est dissous et ses agents sont intégrés dans les services de la Communauté de Communes avec bien évidemment le souci de la continuité du service public de collecte des déchets ménagers (Voir le guide du service « gestion des déchets ménagers » intégrant les dates des tournées de collecte de la page 11 à la page 14).

- La nouvelle médiathèque intercommunale de Bonningues-les-Calais est désormais accessible gratuitement (comme toutes les médiathèques municipales du territoire communautaire) à l'ensemble de la population du Pays d'Opale. Ce magnifique équipement vous est présenté page 21. Outre l'enseignement de la musique, il développe également, en réseau avec les sites de Guînes et Ardres, la fonction de Maison de Services aux Publics qui vise à apporter une réponse à toute difficulté administrative de quelque nature que ce soit rencontrée par les habitants du Pays d'Opale.



- Le service du transport à la demande « Taxi-Vert » est désormais accessible aux habitants des communes de Bonningues-les-Calais, Peuplingues, Saint-Tricat, Pihen-les-Guînes et Escalles dans les mêmes conditions que pour tous les habitants de la Communauté de Communes (voir la grille tarifaire et les modalités page 19).

- Les autorisations d'urbanisme sont dorénavant gérées pour toutes les communes à l'exception d'Escalles par le service communautaire d'application

du droit des sols implanté à Guînes, 14 rue Clémenteau. Ce service reçoit sur rendez-vous les mardi matin et jeudi après-midi à l'hôtel communautaire à Guînes. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03.21.00.83.37 pour venir le consulter sur vos projets avant leur instruction ; souvent cela évite des petites erreurs et fait gagner du temps !

- L'épicerie solidaire de la rue de Guise à Guînes, et plus largement l'ensemble des dispositifs d'accompagnement du Centre Intercommunal d'Action Sociale, sont désormais accessibles aux habitants des cinq communes issues de la CCSOC qui rencontrent des difficultés matérielles ou sociales.



- Les multi-accueils (crèches, halte-garderie), le lieu d'accueil enfants-parents et les ludothèques communautaires de Guînes et Hardinghen sont ouverts à toute la population communautaire et le fonctionnement des relais assistant(e)s maternel(le)s reste inchangé.

- La communauté de communes organise l'accueil de loisirs pour les cinq communes de Bonningues-les-Calais, Peuplingues, Saint-Tricat, Pihen-les-Guînes et Escalles sur le site de l'espace Futurum de la commune de Bonningues-les-Calais qui met les locaux à disposition.

- L'office de tourisme intercommunal étend sa compétence au bénéfice des professionnels du tourisme des cinq nouvelles communes membres.

Parallèlement à cette réorganisation des services, la Communauté de Communes Pays d'Opale poursuit et développe l'ensemble des actions qui étaient menées, avant la fusion, par les deux anciennes intercommunalités, toujours dans le même but de rendre service à la population.

LES 48 ÉLUS



Marc MÉDINE
Président de la
Communauté de Communes
Pays d'Opale



Ludovic LOQUET
ARDRES
1^{ère} Vice-Président



Brigitte HAVART
LICQUES
2^{ème} Vice-Présidente



Jean-François L
PEUPLINGU
3^{ème} Vice-Pré



Jean-Claude VANDENBERGUE
BALINGHEM
7^{ème} Vice-Président



Bruno DEMILLY
CAMPAGNE-LES-GUÎNES
8^{ème} Vice-Président



Thierry POU
BRÈME
9^{ème} Vice-P



Thierry GUILBERT
ALEMBON



Christiane GLORIAN
ANDRES



Sylvie BONNIÈRE
ARDRES



Christiane SPRIET
ARDRES



Thérèse VASSEUR
ARDRES



Véronique FRANQUE
ARDRES



Gilles COT
ARDRES



Brigitte MARCQ
BRÈMES



Pascal GAVOIS
CAFFIERS



Marc BOUTROY
ESCALLES



Clothilde ROBERVAL
FIENNES



Bernard RIVENET
GUÎNES



Laurence CHARPENTIER
GUÎNES



Marie-Andrée ROHART
HERBINGHEM



Christophe DUPONT
HERMELINGHEN



Christian ANDRIEU
HOCQUINGHEN



Gabriel BERLY
LANDRETHUN-les-ARDRES



Delphin BOULOGNE
LICQUES

Fran

COMMUNAUTAIRES



François LACROIX
PLINGUES
Vice-Président



Yves LEFEBVRE
GUÎNES
4^{ème} Vice-Président



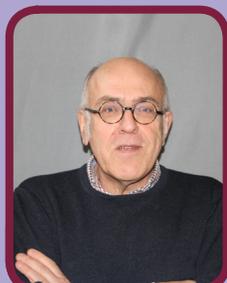
Nathalie TELLIEZ
HARDINGHEN
5^{ème} Vice-Présidente



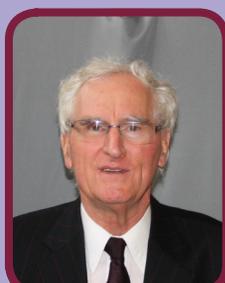
Jacky DUBOIS
ANDRÉS
6^{ème} VICE-Président



Guy POUSSIÈRE
BRÈMES
Vice-Président



Éric BUY
GUÎNES
10^{ème} Vice-Président



Pierre PRÉVOST
ARDRES
11^{ème} Vice-Président



Antoine PÉRALDI
BOUQUEHAULT
12^{ème} Vice-Président



Yves COTTREZ
ARDRES



Blaise de St JUST d'AUTINGUES
AUTINGUES



Thierry TERLUTTE
BAINGHEN



Céline BAS BOUSSEMARY
BALINGHEM



Christian SALVARY
BONNINGUES-les-CALAIS



Claude KIDAD
BOURSIN



Nathalie MERLEN
GUÎNES



Daniel DARCHEVILLE
GUÎNES



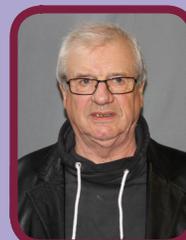
Anne DECAESTECKER
GUÎNES



Eugénie PIERRU
GUÎNES



Eric HOUDAYER
GUÎNES



Yves LE BERRE
HARDINGHEN



Franck DELABASSERUE
LOUCHES



André CONDETTE
NIELLES-les-ARDRES



Jean-Luc MAROT
PIHEN-les-GUÎNES



Guy VASSEUR
RODELINGHEM



François LE GALL
SAINT-TRICAT



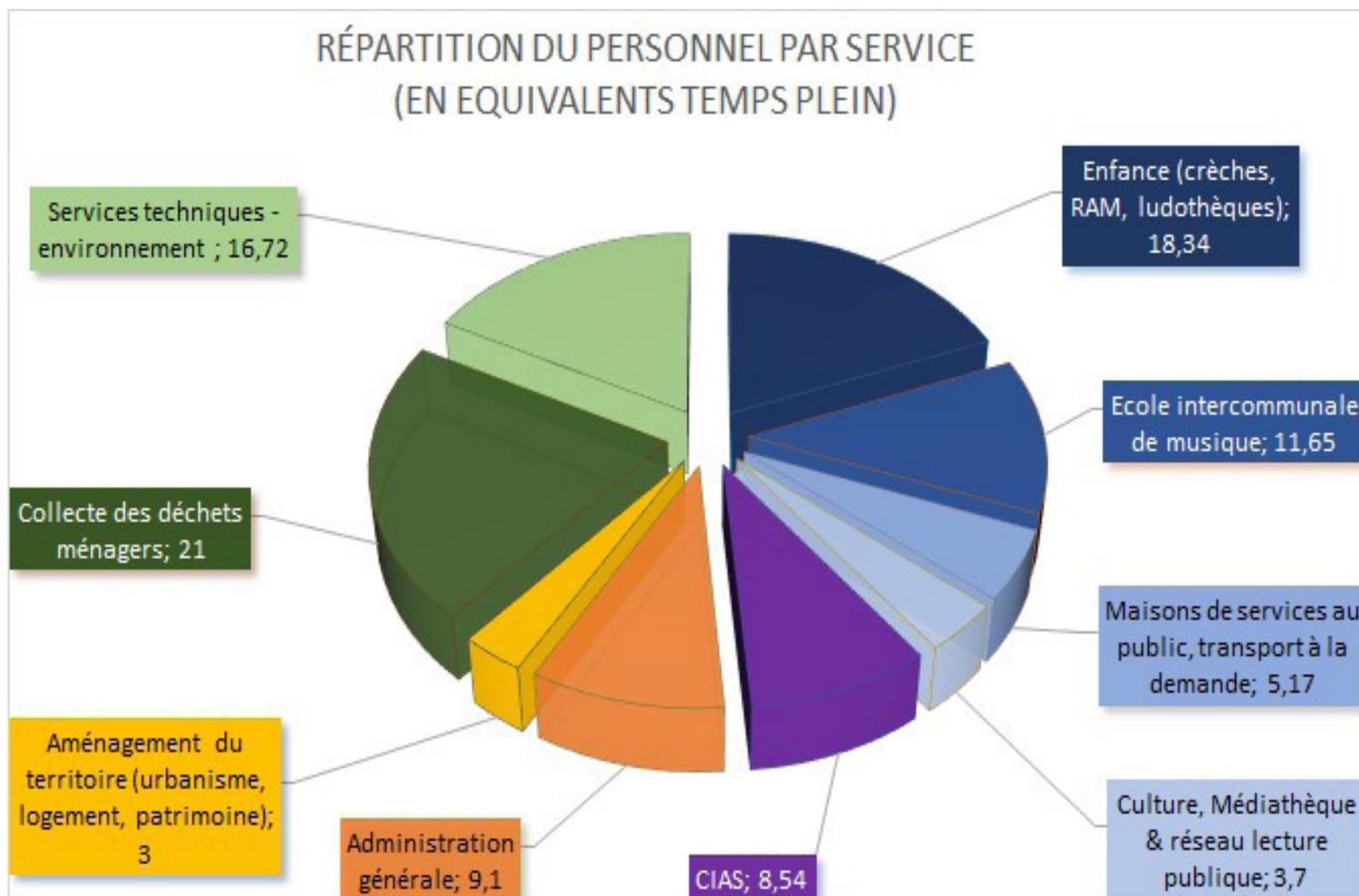
Jean-Pierre DOYE
SANGHEN

NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ : PERSONNEL : COMBIEN D'AGENTS ET QUI FAIT QUOI ?

Suite à la fusion des territoires et à la disparition du SMIRTOM qui en a découlé, la communauté de communes Pays d'Opale compte désormais 104 agents auxquels s'ajoutent les 9 agents du Centre Intercommunal d'Action Sociale. La réorganisation a permis d'uniformiser les services existants sur le territoire et de renforcer les cohérences de gestion dans des délais très courts grâce à l'implication des élus et du personnel.

Chacun a trouvé sa place dans le nouvel organigramme en renforçant, pour certains, des services existants (ex. services techniques, culture) et, pour les autres, en participant à la mise en œuvre de nouvelles actions au bénéfice de la population de tout le nouveau territoire (ex. service déchets ménagers, médiathèque)

La répartition du personnel entre les services s'opère ainsi de la manière suivante :



Tout au long du journal, vous retrouverez les missions des différents services et leurs coordonnées.

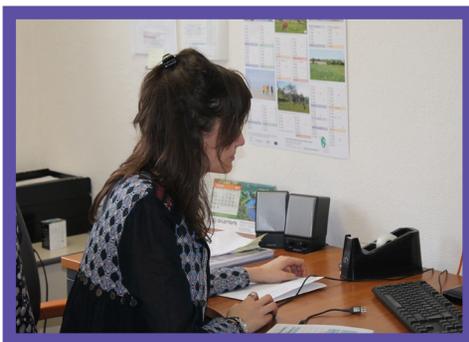
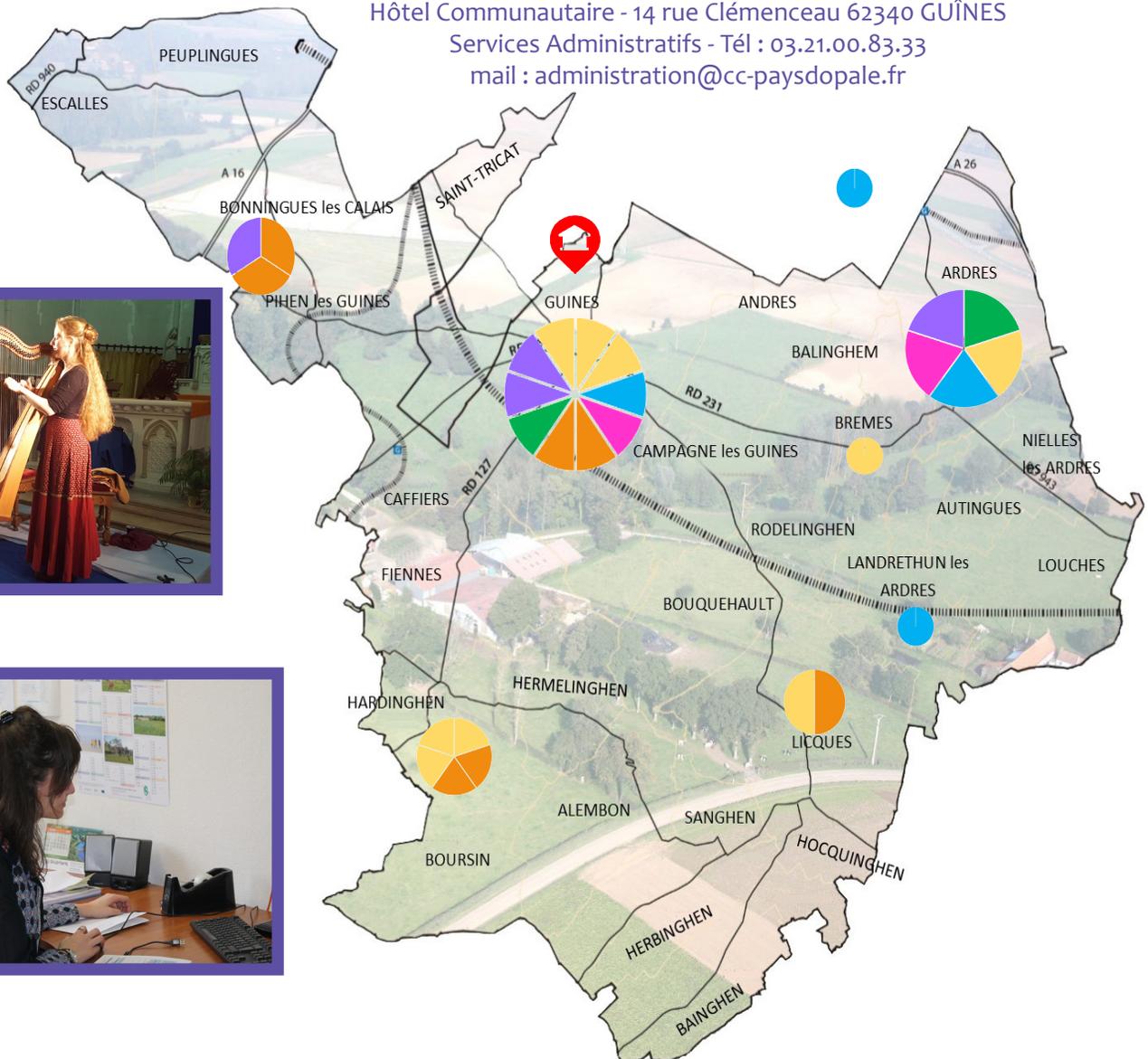
DES SERVICES RÉPARTIS SUR TOUS LE TERRITOIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'OPALE

Hôtel Communautaire - 14 rue Clémenceau 62340 GUÎNES

Services Administratifs - Tél : 03.21.00.83.33

mail : administration@cc-paysdopale.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'OPALE

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (Multi-accueils, Halte-Garderie itinérante - trottinours, Relais Assistantes Maternelles, Lieu d'Accueil Enfants Parents)

MAISON DE SERVICES AUX PUBLICS (Guînes, Ardres, Bonningues-les-Calais)

CULTURE - LOISIRS (Médiathèque intercommunale - La Rose des Vents, Ecole Intercommunale de Musique, Ludothèque, Accueil de Loisirs Intercommunal)

SERVICES TECHNIQUES (Service d'Application du Droit des Sols, Service de Contrôle de l'Assainissement Non Collectif, Service Déchets Ménagers, Prêt de Matériel aux Communes et aux Associations)

OFFICE DU TOURISME PAYS D'OPALE (Guînes, Ardres)

TRANSPORT À LA DEMANDE « TAXI-VERT » (FOCUS Page 20)

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (Epicerie Sociale, Service de Portage de Repas à Domicile, Instruction de dossiers RSA, etc...)

Nos services communautaires...

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

MULTI-ACCUEILS (crèches et halte-garderies) de 2 mois ½ à 4 ans, du lundi au vendredi de 8h à 18h

- **Maison du Bien Etre à HARDINGHEN**, rue Maurice Broutta – 15 places – Tel. 03.21.19.36.26
- **Maison de l'enfant à GUINES**, rue du Bel Air – 20 places - Tél. 03.21.00.83.99

Tarif horaire de 0.40 € à 2.92 €.

Inscriptions auprès de la directrice – 03.21.00.83.99

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE « TROTTINOIRS »

8 Places au repas / 12 places en matinée ou après-midi.

- Mardi de 9 h 00 à 17h00 à BOIS-EN-ARDRES (Salle des Fêtes « en étoile »).
- Vendredi de 8h30 à 17h30 à BRÈMES-LES-ARDRES (salle des fêtes).

Tarif horaire de 0.40 € à 2.92 € - Inscriptions au 06.24.32.16.59

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistantes maternelles.

Permanences administratives et animations (calendrier disponible sur www.cc-paysdopale.fr) :

- **GUÎNES** : maison de l'enfant – Tel. 03.21.00.83.96
- **ARDRES** : boulevard de l'esplanade (permanences administratives), salles des fêtes de BRÈMES et BOIS EN ARDRES (animations) – Tél. 06.99.12.01.40
- **LICQUES** : 74, parvis de l'abbaye – Tél. 03.21.35.31.82
- **HARDINGHEN** : maison du Bien Etre – Tél. 03.21.19.26.26

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Lieux d'écoute, d'accueil, de rencontre, anonyme et gratuit pour parents, grands-parents, assistantes maternelles et enfants jusque 4 ans

HARDINGHEN – Maison du Bien Etre : Mardi de 9h30 à 11h30.

GUINES – Maison de l'enfant : Jeudi de 9h30 à 11h30
Renseignements au 03.21.00.83.99.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zones d'activités, Création d'Entreprise, etc.

Renseignements :

03 21 19 61 92 - 06 13 54 21 59

dga1@cc-paysdopale.fr

LA MAISON DES SERVICES AUX PUBLICS (MSAP)

La MSAP vous informe, vous oriente et vous accompagne dans toutes les démarches de la vie quotidienne (accès pôle emploi, aide à la rédaction de CV, services administratifs, procédures en ligne, photocopies...). Elle accueille les permanences de la mission locale, des assistantes sociales du Département, du conciliateur de justice, de l'espace info énergie, etc.

GUINES – 38, rue Clémenceau

Ouvert le lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tél. 09.62.02.49.27

Mail : msap@cc-paysdopale.fr

ARDRES – 15 place de Tassencourt

Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00

Tél. 03.21.35.17.46

Mail : msap@cc-paysdopale.fr

BONNINGUES LES CALAIS – médiathèque intercommunale - Ouvert aux horaires d'ouverture de la médiathèque

Tel. 03.91.91.19.25

Mail : msap@cc-paysdopale.fr

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

GUINES - 2, rue de Guise

EPICERIE SOCIALE

Service d'aide alimentaire aux personnes en situation de précarité durable ou passagère. Les bénéficiaires participent à hauteur de 10% du total des achats dans la limite d'un droit d'accès déterminé lors de l'inscription. Renseignements et inscriptions sur rendez-vous à l'accueil ou au **03.21.82.20.68**

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE (Cf Focus P20)

Accessible à tous les habitants des Trois-Pays

Livraisons du lundi au samedi de 8H00 à 13H00 (repas du dimanche livré le samedi) Renseignements et réservations : Tel. **03.21.82.22.11** (sauf le mercredi après midi)

ECOLE DES CONSOMMATEURS

Ouverte à tous les habitants du territoire, lieu d'information, d'animation et de formation pour appréhender au mieux la vie quotidienne. Animations tous les jeudis après midi de 14H00 à 16h00. Renseignement et inscriptions à l'accueil ou par téléphone au **03.21.82.20.68**

ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Services instructeurs : Instruction de dossiers de demande RSA
Référénts solidarité : service d'accompagnement personnalisé des personnes les plus éloignées de l'emploi

Renseignements : **03.21.82.21.82**

ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ

Renseignements : **03.21.82.21.82**

CULTURE – LOISIRS

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE « la Rose des Vents » (Cf Focus p 21)

Bonningues les Calais - 3 allée du Futurum
Tel. 03 91 91 19 25

Prêt de documents (livres, CD, DVD, etc.), animations, ateliers, mise en réseau des médiathèques communales, bibliothèque numérique...

Jours et heures d'ouverture au public

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12h et de 13h30-20h

Jeudi : 16h-20h

Vendredi : 16h-18h

Samedi 10h-12h et de 14h à 17h

Inscription gratuite pour les habitants de la Communauté de Communes – Extérieurs : cotisation annuelle de 20€ (adultes) et 10€ (enfants)

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

Enseignement musical et instrumental pour tous les âges (à partir de 4 ans)

GUÎNES - Rue Debonningue

ARDRES - Maison des Associations, 20 rue Eugène Stubbs

BONNINGUES-LÈS-CALAIS - Médiathèque intercommunale, 3 allée du Futurum

HARDINGHEN – Maison du Bien Etre, Rue Maurice Broutta

LICQUES - Parvis de l'abbaye

Renseignements et tarifs disponibles sur
www.cc-paysdopale.fr

Contact : 06.07.67.22.16 ou chrispottiez@orange.fr

LUDOTHÈQUES

Lieux de rencontre, de partage, de convivialité, d'éveil, les ludothèques sont ouvertes à tous les habitants de l'Intercommunalité sans limite d'âge.

GUÎNES – Maison de l'enfant, rue du bel Air -
Tel. 03.21.00.83.95

HARDINGHEN - Maison du Bien être, rue Maurice Broutta - Tel. 03.21.19.27.27

Horaires, tarifs et renseignements disponibles sur www.cc-paysdopale.fr

LE SERVICE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Artistes, associations culturelles..., vous avez des projets, des questions : contactez Barbara au 06.37.88.10.27 ou sur culture@cc-paysdopale.fr

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Accueil des enfants de 3 à 16 ans, pendant les vacances scolaires

BONNINGUES LES CALAIS - Espace futurum

Renseignements : Maison des services aux Publics –
09.62.02.49.27

SERVICES TECHNIQUES

SERVICE URBANISME

Service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, etc.).

Attention : le dépôt des dossiers se fait toujours à la mairie.

GUINES – hôtel communautaire - 14, rue Clemenceau
Tel. 03.21.00.83.37

Permanence Public (accueil physique et téléphonique) le mardi de 8h30 à 12h00 et le jeudi de 14h00 à 16h30 (en dehors de ces heures, possibilité de laisser un message sur le répondeur)

SERVICE DE CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Service en charge du contrôle de conception et d'installation dans le cadre des constructions neuves et réhabilitations, du contrôle obligatoire (diagnostic initial, contrôle périodique de bon fonctionnement et contrôle en cas de vente) de tous les systèmes d'assainissement autonome du territoire.

Renseignements, modalités techniques et aides financières : Tel. 03.21.19.61.95

SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS

Service de collecte des déchets ménagers, livraison et entretien des bacs de ramassage

2031, rue de l'écluse Carrée – LES ATTAQUES
Tel. 03.21.82.22.31

Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

PRÊT DE MATÉRIEL AUX COMMUNES ET AUX ASSOCIATIONS

Pour des manifestations publiques. Demande de réservation obligatoire

LANDRETHUN LES ARDRES – local technique communautaire, rue de la mairie

Renseignements au 03.21.19.61.95

TRANSPORT À LA DEMANDE « TAXI-VERT » (Cf Focus p 19)

Service de transport ouvert à tous les habitants de la communauté de communes pour les déplacements à l'intérieur du territoire.

Renseignements, tarifs et réservations :
0 810 62 33 33

OFFICE DU TOURISME PAYS D'OPALE

Promotion du territoire, animations randonnées, mise en place d'événementiels

GUINES – 14 rue Clemenceau – Tel. 03.21.35.73.73

ARDRES – chapelle des Carmes – Tel. 03.21.35.28.51

Jours et horaires d'ouverture :
www.paysdopale-tourisme.fr

LES PROJETS COMMUNAUTAIRES

Le plan d'investissement communautaire sur le mandat représente 15 millions d'euros. Il traduit la cohérence de la politique communautaire autour de trois grands axes de développement pour les 3 ans à venir :

- La transition énergétique
- L'accessibilité aux services de proximité
- Le développement économique du territoire

La transition énergétique, un impératif environnemental et économique



Le réchauffement climatique, l'énergie de plus en plus chère, etc., sont des perspectives peu rassurantes pour nos populations. D'où la mobilisation de l'Etat pour la transition énergétique. Mais, même si elle est priorité nationale, la transition énergétique ne peut se faire sans les collectivités territoriales, là où se jouent les questions de mobilité, de consommation d'espace, de gestion des déchets, etc. La Communauté de Communes Pays d'Opale s'implique pleinement dans la démarche, à travers de multiples actions visant à :

- Mettre en place des outils coordonnés de planification urbaine et rurale : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Plan Local de l'Habitat, Plan de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains, Plan Climat Air Energie ;
- Régénérer la ville sur elle-même en étendant le moins possible la consommation foncière et réhabilitant les friches ;

- Améliorer l'isolation des bâtiments publics avec la construction ou la réhabilitation de bâtiments selon les normes « basse consommation » (Minoterie Boutoille, maison de Pays d'Hardinghen) ou Bâtiment à énergie positive « BEPOS » (Maison de Pays de l'Ardresis), qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment.



- Permettre aux propriétaires d'améliorer l'isolation des logements (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui sera mise en œuvre en 2018)
- Développer les mobilités douces et les bornes publiques de recharge de véhicules électriques.
- Lutter contre les ruissellements et inondations

L'accessibilité aux services de proximité, un enjeu majeur de développement économique et social du territoire.

Accessibilité et Proximité ont toujours caractérisé l'action sociale de la Communauté de Communes. Ainsi, après les maisons de l'enfant de Guînes et de Pays d'Hardinghen, après l'école de musique de Guînes et la minoterie Boutoille, les prochains investissements porteront sur :

- La réalisation des maisons de Pays d'Ardres et de Licques dont les ouvertures sont prévues respectivement en 2018 et en 2019 avec crèches et services enfance, antennes de l'école intercommunale de musique et de la Maison de services aux publics ;

(suite page 15)

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Personne n'aime mettre de l'argent à la poubelle ; pour autant la collecte et le traitement des déchets sont des enjeux sanitaires et environnementaux majeurs sur lesquels la Communauté de Communes Pays d'Opale ne fait aucun bénéfice (budget annexe)... Aujourd'hui, on paye ce que ça coûte !

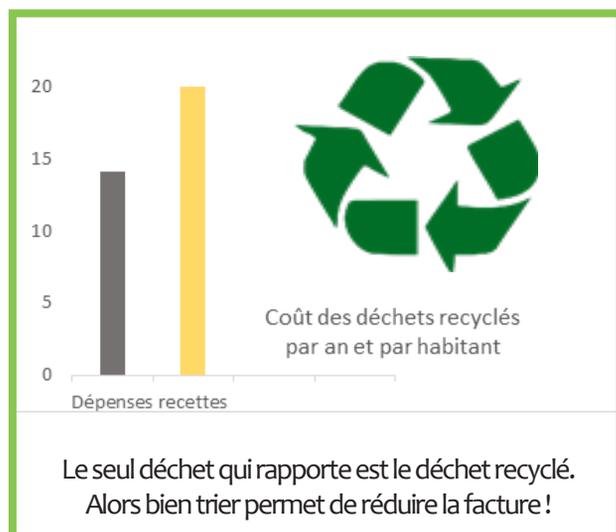
COMBIEN COÛTE CHAQUE ANNÉE LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES ?



* Coût du traitement : 28.61 € (Ordures ménagères résiduelles - poubelle grise) + 14.15 € (emballages) + 17.27 € (déchetteries) + 13.72 € (fermentescibles) + 1.43 € (administration) = 75.18 €

COMBIEN PRODUISONS-NOUS DE DÉCHETS MÉNAGERS CHAQUE ANNÉE ?

En moyenne, dans la Communauté de Communes Pays d'Opale, chaque habitant produit près de 440 kg de déchets par an



CALENDRIER DE RAMASSAGE DES DECHETS M

Jour	Commune	Ordures ménagères résiduelles (Bac gris)	biodéchets (bac marron)	TRI (bac jaune)		
				semaines paires	semaines impaires	
LUNDI	Autingues	Tous les lundis			X	06/03 ; 03/04 ; 01/05
	Escalles		X		27/02 ; 27/03 ; 24/04	
	Licques (+Ecottes)		X		13/03 ; 10/04 ; 08/05	
	Louches			X	06/03 ; 03/04 ; 01/05	
	Nielles les Ardres			X	06/03 ; 03/04 ; 01/05	
MARDI	Peuplingues	Tous les mardis	X			27/02 ; 27/03 ; 24/04
	Andres		X		28/02 ; 28/03 ; 25/04	
	Bonningues les Calais		X		14/03 ; 11/04 ; 09/05	
	Brêmes les Ardres			X	07/03 ; 04/04 ; 02/05	
	Campagne les Guînes		X		28/02 ; 28/03 ; 25/04	
	Pihen les Guînes		X		14/03 ; 11/04 ; 09/05	
MERCREDI	Rodelinghem	Tous les mercredis			X	07/03 ; 04/04 ; 02/05
	Alem bon				X	08/03 ; 05/04 ; 03/05
	Bouquehault				X	08/03 ; 05/04 ; 03/05
	Boursin		X		15/03 ; 12/04 ; 10/05	
	Caffiers		X		01/03 ; 29/03 ; 26/04	
	Fiennes (+Boeucres)		X		15/03 ; 12/04 ; 10/05	
	Hardinghen		X		15/03 ; 12/04 ; 10/05	
	Hermelinghen			X	08/03 ; 05/04 ; 03/05	
JEUDI	Saint-Tricat	Tous les jeudis	X			01/03 ; 29/03 ; 26/04
	Ardres*			X	02/03 ; 30/03 ; 27/04	
	Bois en Ardres**			X	09/03 ; 06/04 ; 04/05	
	Bainghen		X		16/03 ; 13/04 ; 11/05	
	Herbinghen		X		16/03 ; 13/04 ; 11/05	
	Hocquinghen		X		16/03 ; 13/04 ; 11/05	
VENDREDI	Sanghen	Tous les vendredis	X			16/03 ; 13/04 ; 11/05
	Balinghem			X	10/03 ; 07/04 ; 05/05	
	Guînes centre / le Marais***		X		17/03 ; 14/04 ; 12/05	
	Guînes périphérie****		X		03/03 ; 31/03 ; 28/04	
	Landrethun les Ardres			X	10/03 ; 07/04 ; 05/05	

Semaines paires / semaines impaires												
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 S	4 L	4 J
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 J	5 M	5 D	5 M	5 V
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 J
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 L	23 J	23 J	23 S	23 M
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D
29 D			29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L
30 L		30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M
31 M		31 V		31 M		31 L	31 J		31 M		31 D	31 M

***Ardres** : Rue du 18 juin 1940, rue de Calais, impasse du Calvaire, Rue Demi Lune, rue du Docteur Lancelot Général Saint-Just, rue Georges Lombards, Rue de Longueroy, Rue Rue du Pigeonnier, impasse des F de Selnesse, rue des Sources, avenue du Blanquart (Bois en Ardres)

**** Bois en Ardres** : Rue de l'Abbaye la Cense Hébron, Allée des Char Rouge, rue du Four à Chaux, Allée Jonquilles, Avenue du Lac, Rue de Pensées, Allée des Peupliers, Allée Rosiers, Avenue du Rossignol, Rue Halage (Balinghem), le Bas Commun

*****Guînes centre** : Allée des Ajoncs, boulevard Blanchard, allée des Bl Hasard, impasse Jeanne d'Arc, rue rue du Petit Moulin, impasse du P

****** Guînes périphérie** : Impasse Collines, rue du Courgain, rue Jol Haudiquet, rue Georges Sand, rue rue du Maréchal Juin, rue du Mar du Parcage, rue Pierre Lenoir, allée lieudit La Walle

MENAGERS (du 27 février 2017 au 31 janvier 2018)

Verre (bac vert)

01/05 ; 29/05 ; 26/06 ; 24/07 ; 21/08 ; 18/09 ; 16/10 ; 13/11 ; 11/12 ; 08/01
24/04 ; 22/05 ; 19/06 ; 17/07 ; 14/08 ; 11/09 ; 09/10 ; 06/11 ; 04/12 ; 02/01 ; 29/01
08/05 ; 05/06 ; 03/07 ; 31/07 ; 28/08 ; 25/09 ; 23/10 ; 20/11 ; 18/12 ; 15/01
01/05 ; 29/05 ; 26/06 ; 24/07 ; 21/08 ; 18/09 ; 16/10 ; 13/11 ; 11/12 ; 08/01
01/05 ; 29/05 ; 26/06 ; 24/07 ; 21/08 ; 18/09 ; 16/10 ; 13/11 ; 11/12 ; 08/01
24/04 ; 22/05 ; 19/06 ; 17/07 ; 14/08 ; 11/09 ; 09/10 ; 06/11 ; 04/12 ; 02/01 ; 29/01
25/04 ; 23/05 ; 20/06 ; 18/07 ; 15/08 ; 12/09 ; 10/10 ; 07/11 ; 05/12 ; 03/01 ; 30/01
09/05 ; 06/06 ; 04/07 ; 01/08 ; 29/08 ; 26/09 ; 24/10 ; 21/11 ; 19/12 ; 16/01
02/05 ; 30/05 ; 27/06 ; 25/07 ; 22/08 ; 19/09 ; 17/10 ; 14/11 ; 12/12 ; 09/01
25/04 ; 23/05 ; 20/06 ; 18/07 ; 15/08 ; 12/09 ; 10/10 ; 07/11 ; 05/12 ; 03/01 ; 30/01
09/05 ; 06/06 ; 04/07 ; 01/08 ; 29/08 ; 26/09 ; 24/10 ; 21/11 ; 19/12 ; 16/01
02/05 ; 30/05 ; 27/06 ; 25/07 ; 22/08 ; 19/09 ; 17/10 ; 14/11 ; 12/12 ; 09/01
03/05 ; 31/05 ; 28/06 ; 26/07 ; 23/08 ; 20/09 ; 18/10 ; 15/11 ; 13/12 ; 10/01
03/05 ; 31/05 ; 28/06 ; 26/07 ; 23/08 ; 20/09 ; 18/10 ; 15/11 ; 13/12 ; 10/01
10/05 ; 07/06 ; 05/07 ; 02/08 ; 30/08 ; 27/09 ; 25/10 ; 22/11 ; 20/12 ; 17/01
26/04 ; 24/05 ; 21/06 ; 19/07 ; 16/08 ; 13/09 ; 11/10 ; 08/11 ; 06/12 ; 04/01 ; 31/01
10/05 ; 07/06 ; 05/07 ; 02/08 ; 30/08 ; 27/09 ; 25/10 ; 22/11 ; 20/12 ; 17/01
10/05 ; 07/06 ; 05/07 ; 02/08 ; 30/08 ; 27/09 ; 25/10 ; 22/11 ; 20/12 ; 17/01
03/05 ; 31/05 ; 28/06 ; 26/07 ; 23/08 ; 20/09 ; 18/10 ; 15/11 ; 13/12 ; 10/01
26/04 ; 24/05 ; 21/06 ; 19/07 ; 16/08 ; 13/09 ; 11/10 ; 08/11 ; 06/12 ; 04/01 ; 31/01
27/04 ; 25/05 ; 22/06 ; 20/07 ; 17/08 ; 14/09 ; 12/10 ; 09/11 ; 07/12 ; 05/01
04/05 ; 01/06 ; 29/06 ; 27/07 ; 24/08 ; 21/09 ; 19/10 ; 16/11 ; 14/12 ; 11/01
11/05 ; 08/06 ; 06/07 ; 03/08 ; 31/08 ; 28/09 ; 26/10 ; 23/11 ; 21/12 ; 18/01
11/05 ; 08/06 ; 06/07 ; 03/08 ; 31/08 ; 28/09 ; 26/10 ; 23/11 ; 21/12 ; 18/01
11/05 ; 08/06 ; 06/07 ; 03/08 ; 31/08 ; 28/09 ; 26/10 ; 23/11 ; 21/12 ; 18/01
05/05 ; 02/06 ; 30/06 ; 28/07 ; 25/08 ; 22/09 ; 20/10 ; 17/11 ; 15/12 ; 12/01
12/05 ; 09/06 ; 07/07 ; 04/08 ; 01/09 ; 29/09 ; 27/10 ; 24/11 ; 22/12 ; 19/01
28/04 ; 26/05 ; 23/06 ; 21/07 ; 18/08 ; 15/09 ; 13/10 ; 10/11 ; 08/12 ; 06/01
05/05 ; 02/06 ; 30/06 ; 28/07 ; 25/08 ; 22/09 ; 20/10 ; 17/11 ; 15/12 ; 12/01

ATTENTION !

Le ramassage des déchets ménagers est assuré les jours fériés sauf les 25 décembre et 1^{er} janvier (décalage de toutes les tournées au lendemain)



1940, rue de l'Abbé Boutoille, rue des Alliés, Place d'Armes, rue de l'Arsenal, Rue Basse, Impasse Beau Séjour, Place Belle Roze, Rue Blaise de Saint-Just, Place au Bois, Avenue Balvaire, Rue du Camp du Drap d'Or, Avenue Charles de Gaulle, Rue Clémence de Gomer, Rue du Commandant Quéval, Boulevard Constantin Senlecq, Rue Couteau, Rue de la Cur Lancet, Place Dorsenne, Avenue Ernest Ranson, rue Eugène Stubbs, rue de l'Europe, Avenue Fernand Buscot, Route des Flandres, Ruelle du Flot, rue François 1^{er}, Place du Georges Cabal, impasse Georges Cabal, rue d'Halinghen, rue Jean-Marie Dannel, Impasse Jean-Marie Dannel, Rue Lambert, Rue Léon Delacre, Route de Licques, Rue des Meroye, Rue du Maréchal Foch, Esplanade du Maréchal Leclerc, Rue Montluc, Rue du Moulin, rue New Romney, Rue Parent Réal, Rue Philippe Mallet, Impasse Pierre Deschildre, Rue des Pins, rue des Remparts, rue du Rivage, rue Roland Saison, impasse Roland Saison, Avenue de Rouville, rue Saint-André, Avenue de Saint-Omer, rue de Saint-Quentin, Rue des Sources, place de Tassencourt, avenue des Tilleuls, résidence des Tilleuls, rue des Trois Fontaines, avenue de Turenne, avenue de Verdun, ancienne route de Guînes (Brêmes), rue de la Gare (Andres)

rue de l'Abbé Fénart, rue de l'ancienne abbaye, rue André Lheureux, rue A-F. Dewailly, rue de la Bascule, Chemin de Bixelle, Allée des Bouleaux, Chemin de la Cauchoise, Avenue de la Gare, Allée des châtaigniers, allée des Chênes, rue de la Digue de Nielles, Rue Duchatelle, Chemin de l'Epinette, Allée des Erables, Chemin du Fort Bâtard, rue du Fort Bâtard, Allée des Frênes, Rue de la Gare, Rue du Général de Saint-Just, Chemin du halage, Allée des Hêtres, Chemin du Houlet, Place du 8 mai 1945, Rue des Huttes, Rue des Lilas, Rue des Lys, Rue des Mimosas, Rue de la Mine à Cailloux, Rue Neuve, Chemin de Nielles, Chemin de Nortkerque, Allée des Ormes, Rue des Pèlerins, Rue des Platanes, Rue du Pont inutile, ZAC du Pont Sans Pareil, Avenue du Pont Sans Pareil, Rue de la Potence, Rue des Rainettes, Rue de la Rivière 1777, Rue des Sources, Rue de Saint-Quentin, Route de la Sucrierie, Rue du Sucrier, Rue des Tulipes, rue Vernandicque, Rue Verte, Rue Victor Dupont, Rue du Palentin (Andres et Brêmes), rue du Lac (Brêmes)

rue des Ajoncs, route d'Alger, rue de l'Ancienne Gendarmerie, route d'Andres, Place d'Angerville, rue Arthur Ledent, avenue Auguste Boulanger, Rue de la Basse Cour, rue du Bassin, rue de Bonningues, rue du Château, rue Desandrouins, place de l'Eglise, rue de l'Eglise, ruelle de l'Etoile, rue Clémenceau, rue de Guise, Rue de Guizelin, rue du Pont d'Arc, rue Joseph, rue Lambert de Guînes, rue de la Lancerie, rue Léo Lagrange, rue des Lilas, rue des Lupins, place Foch, rue Joffre, rue Massenet, ruelle Mouchon, rue Neuve, rue du Parc, place des Poilus, rue des Remparts, allée des Roseaux, allée des Sources, rue Sidney Bown, place des Tilleuls, rue du Tonkin, chemin du Tournepuits

Impasse des Abattoirs, rue Aristide Briand, rue Baudoïn, rue du Bel Air, résidence du Blanc Mont, le Bois de Guînes, Route de Calais, avenue du Camp du Drap d'Or, rue des Sources, rue John Jefferies, route d'Andres, boulevard Delannoy, avenue Delattre de Tassigny, rue Edmond Rostand, route de Fiennes, allée des Fougères, allée des Genêts, rue Georges Cabal, route d'Hames Boucres, impasse du 8 mai 1945, chemin Justice, lieudit le Petit Saint Blaise, lieudit les Cinq Chemins, rue Leulingue, avenue de la Libération, rue de la Liberté, rue du Maréchal Leclerc, rue du Moulin à Corneilles, zone du Moulin à Huile, rue du Moulin Lianne, rue du Moulin des Trois Frères, rue Narcisse Boulanger, rue de la Paix, résidence du Parc, allée des Pins, résidence des Quatre-Vents, rue René Fontaine, Allée des Rosiers, chemin Saint-Blaise, avenue de Verdun, impasse de l'avenue de Verdun, rue Victor Hugo,

COMMENT MAÎTRISER LES COÛTS DES DÉCHETS MÉNAGERS ?

Le recyclage est le mauvais tri des déchets dans les bacs se répercutent sur le montant de la facture (les bacs gris ou ce qui est mis par erreur dans les autres bacs).

En effet, les déchets dits « ultimes » ou OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) sont assujettis à une taxe spéciale : la T.G.A.P. qui ne concerne pas les déchets recyclés. Cette taxe va passer de 20€ par tonne en 2015 à 48€ par tonne en 2025. Si nous voulons maîtriser l'évolution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, mieux vaut alors bien trier.

La mise en place de la TEOMI (Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitatives), à l'étude, visera à encourager le tri et permettra une tarification plus en adéquation avec le volume des déchets produits

QUE POUVONS-NOUS FAIRE CHEZ NOUS ?

Le premier poste d'économie consiste déjà à changer nos habitudes de consommation, produire moins de déchets et diminuer le gaspillage : le seul déchet qui ne coûte pas est celui qu'on ne produit pas. Cela doit nous interpeller quand nous faisons nos achats !

Ensuite, mieux trier permet d'augmenter la valorisation et de diminuer le volume de déchets soumis à la TGAP : le déchet qui coûte le plus cher est celui qui est mal trié

Le développement du compostage individuel pour minorer les coûts de collecte en réduisant les tournées et le développement des points d'apports volontaires (pour le verre notamment) permettront enfin de réduire le temps passé et le coût des collectes.

**IL N'Y A PAS DE GESTE INUTILE NI DE PETIT GESTE,
L'EFFORT DE CHACUN CONTRIBUE
AUX ÉCONOMIES DE TOUS !**

Pour plus de renseignements :
service « Gestion des déchets »
2021 rue de l'Ecluse Carrée
62730 Les Attaques.
Tel. 03 21 82 22 31

MEMO PRATIQUE

Les emballages recyclables vides en métal, en plastique, en carton, les papiers, journaux et magazines



Emballages et briques en carton



Emballages en métal



Tous les papiers



Bouteilles et flacons en plastique

Les emballages en verre vides



Bouteilles, bocaux et pots en verre

Merci de sortir vos bacs la veille au soir. Les collectes ont lieu principalement le matin

Les biodéchets, enveloppés ou non dans du papier journal, mais surtout pas dans du plastique (ni sac, ni sachet) !



Déchets de cuisine



Autres déchets organiques

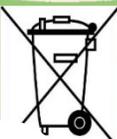
Les autres déchets non recyclables, non valorisables, non toxiques. Par exemple :



Papier aluminium, barquettes en plastique, pots de yaourt, de crème, sacs et films plastique, objets jetables (rasoirs, stylos...)

LES DÉCHETTERIES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'OPALE :

Guînes : zone d'activités du Moulin à Huile—Tel. 03.21.82.57.14
Licques : 7, voie communale—Tel. 03.21.00.24.16
Louches : RD 225 (à la sortie d'Autingues)—Tel. 03.21.97.57.31
Peuplingues : RD 243—Tel. 03.21.85.52.24



A rapporter dans les magasins qui les distribuent ou en déchetteries : les piles, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les lampes fluo-compactes, les médicaments périmés. Soyez solidaires, pensez à donner vos objets et vêtements réutilisables.



(Suite de la page 10)

- L'accompagnement de la création de la maison de santé pluridisciplinaire de Peuplingues en 2017.

Une stratégie de développement économique au bénéfice de tous les professionnels du territoire :

- Pour tous (particuliers et entreprises), Le déploiement de la fibre optique qui amènera le très haut débit sur tout le territoire communautaire d'ici 2020 (voir focus p17)

- Pour la filière agricole et ses dérivés, l'accompagnement des mutations dans le cadre du PPEANP (focus page 18) et le développement de la filière agro-alimentaire (filiale volailles dans le Pays de Licques, création d'un point de vente en circuits courts à la minoterie Boutoille, accompagnement de la filière laitière...)



- Pour les entreprises artisanales, le développement de l'offre foncière pour faciliter leur accueil (extension des ZAE d'Autingues et de Guînes), le partenariat renforcé avec la chambre des métiers pour accompagner leur développement et/ou anticiper les difficultés.

- Pour l'activité commerciale, la mise en oeuvre de politiques de soutien du commerce de proximité dans les bourgs centres en partenariat avec les communes.

- Pour l'activité touristique, le développement du tourisme de nature et la mutualisation d'usage d'équipements structurants en collaboration avec les professionnels.



Aménagement

LOGEMENT - RÉNOVATION : L'ESPACE INFO ÉNERGIE VOUS RENSEIGNE GRATUITEMENT.

Vous avez un projet de rénovation pour votre logement (changement des fenêtres, isolation de la toiture, etc.), un projet de construction, des questions sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat ? L'espace Info->Énergie du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale vous accompagne dans votre projet d'économie d'énergie.

Le conseiller Info->Énergie est présent chaque premier jeudi du mois le matin, à la Communauté de communes, pour répondre gratuitement à vos questions sur la rénovation de votre logement, la réduction de vos consommations d'énergie (isolation, types de chauffage, énergies renouvelables), l'obtention des aides financières pour les travaux (crédit d'impôt, ANAH, éco prêt à taux zéro, primes énergies, plan 10000 logements), etc.



L'espace Info->Énergie, c'est l'assurance de conseils personnalisés, neutres et gratuits.

Alors, si vous êtes propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou même locataires, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le conseiller de l'espace Info->Énergie du Parc naturel régional.

Permanences chaque premier jeudi du mois – Maison des Services aux Publics – Communauté de Communes Pays d'Opale – 15, place de Tassencourt – 62850 ARDRES.

**POUR TOUTE DEMANDE DE RENDEZ-VOUS :
UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 03.21.87.86.31 OU
UN MAIL : INFO.ENERGIE@PARC-OPALE.FR**

FOCUS SUR LE PLUI

La révision du PLUI des Trois-Pays a été engagée dès le mois d'avril 2015 pour intégrer les 8 communes de l'Ardresis. Les études préalables et le diagnostic sont maintenant réalisés et la démarche se poursuit à l'échelle des 28 communes de la Communauté de Communes Pays d'Opale avec l'élaboration en cours du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du territoire.

A l'issue de cette réflexion préalable, des réunions publiques de concertation et d'échanges seront organisées :

à Hardinghen (Salle Mixte - Maison du Bien-être) le 24 avril 2017 à partir de 18h

à Bonningues-les-Calais (Médiathèque) le 25 avril 2017 à partir de 18h

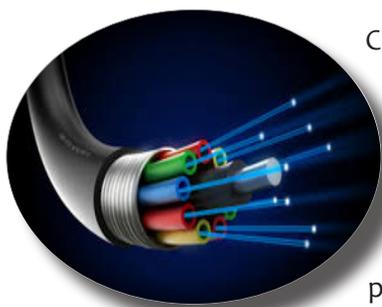
à Ardres (Salle en dessous de la Maison des Services) le 26 avril 2017 à partir de 18h

La révision du PLUI s'inscrit bien évidemment dans le respect des lois « Engagement National pour l'Environnement » dite « Grenelle de l'environnement » de 2010 et « ALUR de 2015 ». Elle respecte également les termes du schéma de cohérence territoriale du Calaisis et vise, à l'échelle du nouveau territoire communautaire, à :

- Garantir des possibilités d'urbanisation en cohérence avec les besoins répertoriés sur le territoire en nombre et types de logements au regard de la démographie et du contexte socio-économique local ;
- Economiser le foncier agricole et naturel et renforcer les centralités des bourgs et villages ;
- Limiter les besoins de déplacements et les émissions de gaz à effets de serre.

Développement Économique - Emploi

NUMERIQUE : LA FIBRE C'EST POUR 2019-2020



Convaincus de la nécessité de garantir l'aménagement numérique du territoire, le Conseil régional et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais ont décidé de mettre en œuvre une politique volontariste de déploiement du Très Haut Débit

(THD) par la fibre optique dans toutes les zones de la région non couvertes par les opérateurs (c'est le cas de la totalité de notre territoire).

A cet effet, début 2013, un Schéma Directeur régional d'Aménagement Numérique (SDAN) du territoire a été adopté à l'unanimité par chacune de ces trois collectivités.

Comme de nombreuses intercommunalités, la Communauté de Communes Pays d'Opale a accueilli favorablement le projet et s'est immédiatement engagée dans la démarche en participant à la création du Syndicat Mixte Fibre Numérique 59/62 en charge de l'opération.

Depuis mai 2016, les négociations permettant le choix du délégataire chargé du déploiement, se sont accélérées et les objectifs ont été optimisés : il s'agit ainsi d'apporter la fibre optique dans toutes les habitations et entreprises de la zone publique régionale en 6 ans au lieu de 10 initialement envisagés, donc à fin 2022. Le délégataire a été choisi en fin d'année 2016

Quel calendrier pour la Communauté de Communes ?

Pour notre territoire, le déploiement et la mise en service de la fibre optique se feront en 2019 et 2020 (sauf pour une petite partie du territoire actuellement bien desservie en ADSL où le déploiement aura lieu en 2021 - voir la carte ci-après) ; l'une des règles de priorité garantissant un ordre de déploiement juste à l'échelle régionale est en effet de privilégier les territoires ayant un mauvais ADSL.

Quel coût pour la Communauté de Communes ?

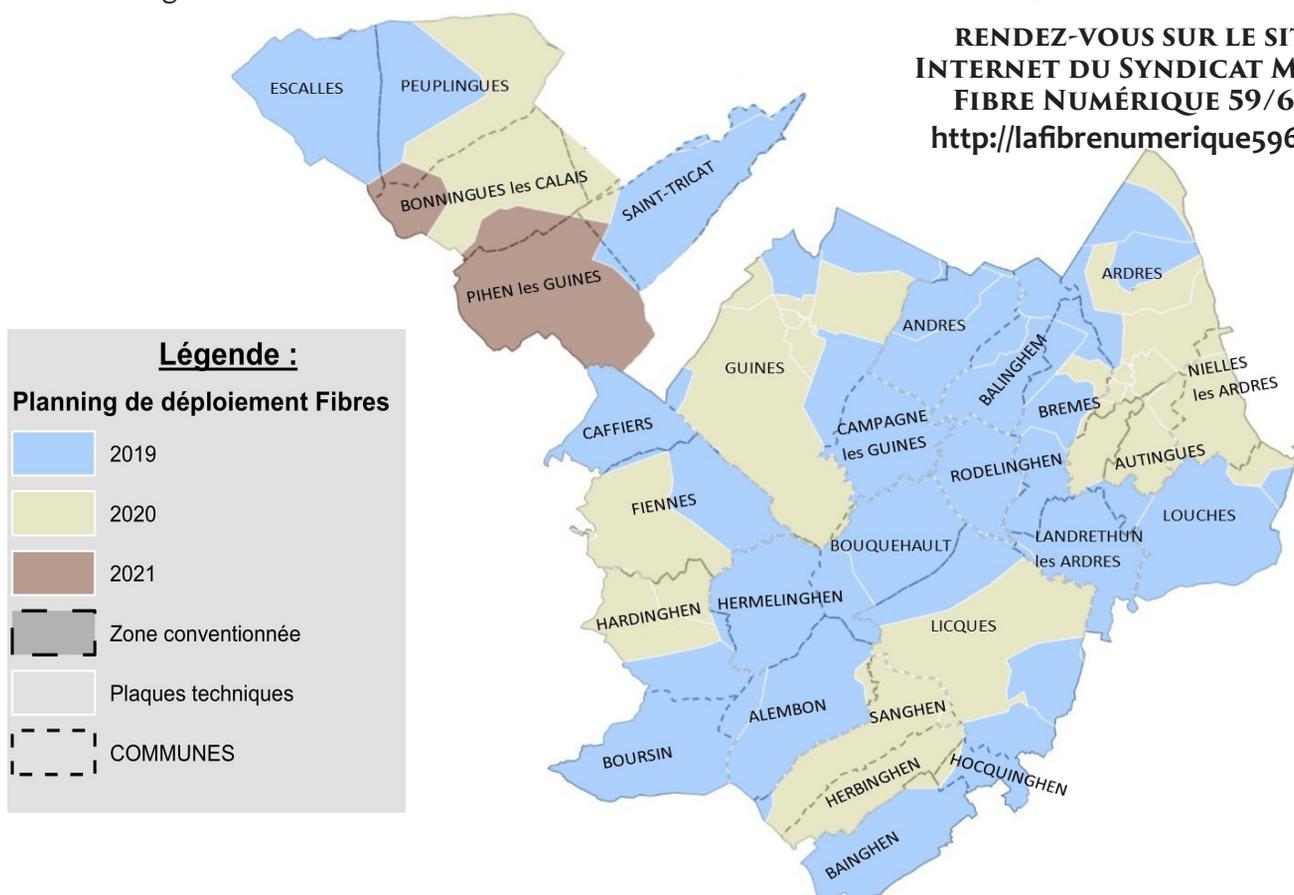
Grâce à la mobilisation par le Syndicat Mixte des fonds publics et privés (Caisse des Dépôts, Banque Européenne d'Investissement, etc.), le coût du projet pour la Communauté de Communes est de 68€ par prise (au lieu des 168€ annoncés initialement), soit une participation globale avoisinant les 900 000€.

L'habitant doit-il payer quelque chose ?

Le coût de raccordement à la prise est surporté par la collectivité et l'ensemble des partenaires. Il est, pour la zone publique, le même partout quel que soit l'endroit territoire où l'on se trouve. Il comprend le déploiement jusqu'au raccordement final chez l'habitant (la Fibre arrive jusque dans l'Habitation). Autrement dit, chaque foyer aura sa prise, l'habitant est libre ou non de l'utiliser et n'aura alors rien d'autre à payer que son abonnement.

Pour plus d'informations :

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DU SYNDICAT MIXTE FIBRE NUMÉRIQUE 59/62 :
<http://lafibrenumerique5962.fr>



Développement Économique - Emploi

UN DISPOSITIF POUR LES AGRICULTEURS : ENCOURAGER - FORMER - DÉVELOPPER

Vous êtes exploitants agricoles, ...

... vous souhaitez développer votre activité, optimiser votre gestion, vos recrutements, ce dispositif est fait pour vous...

... vous avez beaucoup de travail mais vous manquez de main d'œuvre et n'avez pas forcément les moyens d'embaucher, ne vous repliez pas sur vous-même, des solutions existent !

... vous avez des projets de diversification... Parce que développer des projets ne s'improvise pas, n'hésitez pas !

La DIRRECTE, la CCI Hauts-de-France, la Communauté de Communes Pays d'Opale, la Communauté de Communes de Desvres-Samer et le GEIQ 3A (groupeement d'employeurs pour l'insertion et la qualification agricole et agro-alimentaire) mutualisent leurs moyens pour venir en soutien aux agriculteurs et à leurs projets de développement, tant au niveau des ressources humaines que de la diversification et la montée en compétence.

L'OUTIL : LA FORMATION.

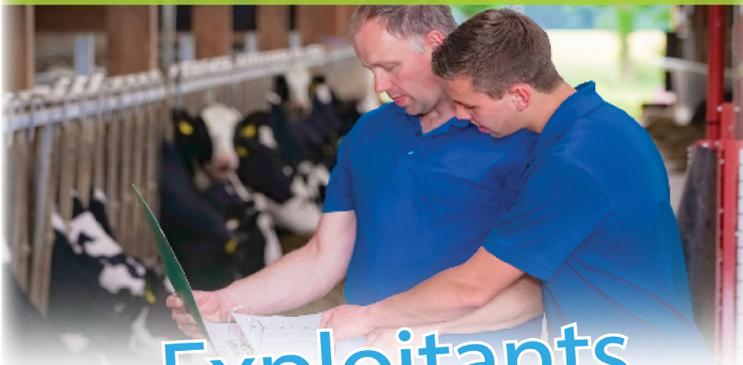
Le GEIQ 3A est chargé de la mise en place concrète du dispositif. Pour mettre en place le plan de formation le plus adapté aux attentes et aux besoins de chacun, l'ensemble des exploitants agricoles a été ou sera bientôt contacté. Pour ceux intéressés par la démarche, un entretien individuel sera réalisé permettant d'établir le besoin de formation nécessaire à la concrétisation des projets. Il sera aussi abordé, avec l'exploitant agricole, le public à former au sein de son exploitation : le chef d'exploitation lui-même, le(s) salarié(s) et le recours potentiel à une main d'œuvre extérieure.

La mobilisation des organismes de formation du territoire et au-delà sera effectuée afin de proposer un contenu de formation en adéquation avec les attentes de chacun.

Le recensement des besoins permettra aussi à nos élus d'étudier l'opportunité de la mise en place et l'accompagnement d'un groupement d'employeurs sur le territoire.

Le GEIQ3A - Nadège DURIMEL
06.48.95.95.98
La CCPO – Isabelle Prud'homme
06.13.54.21.59

Un dispositif pour les agriculteurs
Encourager-Former-Développer



Exploitants Agricultores

Formez-vous



Vous êtes chef d'exploitation

- Vous souhaitez développer de nouvelles activités au sein de votre exploitation (vente directe, transformation des produits de la ferme...)
- Vous souhaitez vous former sur le recrutement et l'emploi
- Vous souhaitez former vos salariés

Sur les territoires du Boulonnais et du Calais, les Communautés de Communes vous accompagnent grâce au GEIQ3A (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification Agricole Agro-Alimentaire). Pour les antennes de Desvres, Guines et Ardres → Nadège DURIMEL 06 48 95 95 98



Action bénéficiant des subventions de la Direction dans le cadre de l'ATECL littoral en partenariat avec la CCI Côte d'Opale



Jean-François Lacroix, Vice-Président à l'agriculture (au centre) et l'ensemble des partenaires.

TAXI-VERT, NOUVEAUX TARIFS ET NOUVEAU RÈGLEMENT



Le Taxi-Vert, c'est le service de transport à la demande de la Communauté de Communes Pays d'Opale. Ouvert à tous les habitants du territoire, il vous permet de vous déplacer à l'intérieur de la Communauté de Communes à des conditions avantageuses.

Vous n'avez pas de permis ou pas de véhicule, vous éprouvez des difficultés passagères (panne de voiture, problème de santé...), etc, le Taxi-Vert constitue un véritable service public de proximité bien utile dans nos territoires ruraux le plus souvent dépourvus de transports en communs.

PETIT RAPPEL DE FONCTIONNEMENT (ATTENTION, DEPUIS LE 1ER JANVIER, QUELQUES RÈGLES ONT CHANGÉ !)

Pour bénéficier du service, c'est tout simple, il suffit d'habiter la communauté de communes Pays d'Opale et suivre les indications suivantes :

1/ INSCRIPTION PRÉALABLE :

Inscription dans la mairie de sa commune de résidence qui délivre une carte gratuite d'utilisateur (se munir d'un justificatif de domicile) ;

2/ RÉSERVATIONS DES COURSES :

Le transport à la demande fonctionne sur réservation obligatoire. Pour bénéficier d'une course, il suffit de téléphoner au plus tard la veille avant 17h00 (le vendredi pour les courses du lundi suivant).

Renseignements et réservations :
0810 62 33 33 (prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi de 9h à 17h

3/ TARIFS ET PAIEMENT DES COURSES :

2017 marque la fin du tarif unique. Les tarifs diffèrent désormais selon la distance parcourue :

ENTRE 0 ET 10 KMS* : 2.50€
ENTRE 11 ET 20 KMS* : 3.00€
ENTRE 21 ET 30 KMS* : 3.50€
ENTRE 31 ET 40 KMS* : 4.00€

(*la distance est calculée depuis le centre des communes de départ et d'arrivée)

Le service n'en reste pas moins très attractif pour l'utilisateur !

Le paiement de la course s'effectue directement auprès du chauffeur du véhicule.

LES LIMITES A L'UTILISATION DU SERVICE :

Afin de respecter les contraintes réglementaires et d'optimiser le service, l'accès au Taxi-vert connaît quelques limites. Ainsi :

- La circulation du taxi est assurée du lundi au vendredi de 7h à 19h ;
- Les déplacements ne peuvent être effectués qu'à l'intérieur du territoire communautaire ;
- Il ne peut y avoir de déplacements internes à la commune, sauf entre la commune et ses hameaux ;
- Le service est limité à 10 courses par mois sauf dérogation acceptée par la communauté de communes sur demande expresse et pour motifs exceptionnels.



Services au Public

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE : PETIT RAPPEL DES MISSIONS



SERVICE INSTRUCTEUR RSA :

Souhaitant vérifier votre droit potentiel au revenu de solidarité active et obtenir un rendez-vous pour instruire le dossier de demande, vous pouvez contacter le CIAS Pays d'Opale au 03.21.82.21.82.

L'ÉPICERIE SOCIALE : EPI PAYS D'OPALE

Vous rencontrez une difficulté financière passagère, l'épicerie sociale propose un accompagnement social et de soutien aux familles par une action d'aide alimentaire, de conseils et d'ateliers socio-éducatifs. Pour tout renseignement, contacter le 03.21.82.20.68.

Le CIAS Pays d'Opale assure également l'accompagnement des Bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil Départemental du Pas de Calais dans leurs démarches d'insertion ainsi que des actions de prévention santé pour toute la population.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Pays d'Opale est missionné par la Communauté de Communes Pays d'Opale pour animer une action générale de prévention et de développement social sur le territoire de la Communauté de Communes Pays d'Opale.

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE, UN SERVICE OUVERT À TOUS LES HABITANTS :

Retraités, en convalescence ou tout un chacun selon vos besoins, un service de portage de repas à domicile est à votre disposition.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service au 03.21.82.22.11 ou Florent au 06.46.56.38.60 et Marjorie au 06.17.05.44.08.

Le portage de repas à domicile

Savourez le plaisir d'être bien,
chez soi

Alembon
Andres
Ardres
Autingues
Bainghen
Balinghem
Bonningues-lès-Calais
Bouquehault
Boursin
Brêmes
Caffiers
Campagne-les-Guînes
Escalles
Fiennes
Guînes
Hardinghen
Herbighem
Hermelingham
Hocquinghen
Landrethun-les-Ardres
Licques
Louches
Nielles les Ardres
Peuplingues
Pihen-les-Guînes
Rodelinghem
Saint Tricat
Sanghen

Service de portage de repas à domicile

2 bis rue de Guïse
BP 34 62340 Guînes
☎ 03 21 82 22 11
☎ 03 21 34 83 25

6€
50

Livraison comprise

Un service de qualité

Les menus, commandés la semaine précédente vous sont servis dans le respect de la chaîne du froid, au moyen de notre véhicule réfrigéré. Vous réchauffez (si nécessaire), c'est prêt! Bon appétit!



Commande au plus tard le jeudi midi pour la semaine suivante

Centre Intercommunal d'Action Sociale Pays d'Opale



À PARTIR DU 1er AVRIL,
LE REPAS PASSERA À 6€80

Culture - Patrimoine - Tourisme

LA ROSE DES VENTS, UN ÉQUIPEMENT CULTUREL OUVERT À TOUS



Créée à l'initiative de l'ex. CCSOC, « la Rose des Vents » a ouvert ses portes le 1er octobre dernier.

Située à Bonningues-lès-Calais, le bâtiment d'une surface de 1000 m² accueille la médiathèque intercommunale, l'antenne de l'école intercommunale de musique, un « Lieu d'Agitation Culturelle » où se déroulent spectacles, expositions, animations, etc.

Aujourd'hui, le projet se redéfinit dans le cadre de la nouvelle intercommunalité Pays d'Opale en devenant Maison de Pays à vocation culturelle, avec toujours pour objectif d'offrir le meilleur service à la population. Ainsi s'est ajoutée à l'offre de service existante dès le 1er janvier, une antenne de la Maison de Services aux Publics



LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LA ROSE DES VENTS

L'espace médiathèque vous propose un fonds d'environ 10 000 documents, des livres évidemment mais aussi des DVD, CD, revues, jeux de société et des jeux vidéo. A compter du mois de Mars, vous pourrez accéder à de nombreuses ressources numériques (livres numériques, musique streaming, logiciels d'auto-formation etc...) et au prêt de liseuses. Un espace multimédia avec six ordinateurs est également à votre disposition.

L'équipe de la médiathèque, composée de trois professionnels et de bénévoles, vous conseille dans votre choix de documents, propose des animations, et assure le bon fonctionnement du service.

Horaires d'ouverture :

Le mardi de 16h à 18h

Le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 20h

Le jeudi de 16h à 20h

Le vendredi de 16h à 18h

Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Pour tous renseignements :
Médiathèque intercommunale La Rose des Vents
3 allée du Futurum - 62340 Bonningues-lès-Calais
Tel : 03.91.91.19.25
@ : mediatheque@cc-paysdopale.fr

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription est gratuite pour tous les habitants de la Communauté de Communes du Pays d'Opale. Pour les habitants extérieurs, le tarif est de 20 € pour les adultes et 10 € pour les enfants.

Il suffit simplement de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Avec votre carte, vous pourrez emprunter pour une durée de trois semaines: 6 livres, 1 dvd, 3 cd et 3 revues.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LA ROSE DES VENTS :

Outre le prêt d'ouvrages, la médiathèque propose de nombreuses animations pour petits et grands

Pour les plus jeunes : rendez-vous avec l'association Lire et Faire Lire :

- Le 1er mercredi du mois à 10h30 pour l'heure des bébés lecteurs

- Le 1er samedi du mois à 10h30 pour l'heure du conte

Pour les petites et grandes mains, les ateliers créatifs «Mômes'Arts » se déroulent les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois : Un moment de création plastique, d'histoires, d'échanges autour de films, dessins animés, etc.

Pour les adultes, tous les 3ème samedi du mois, l'association « sur un arbre perché » anime des séances de généalogie de 14h à 17h.

Sans oublier les rendez-vous ponctuels dans le Lieu d'Agitation Culturelle ou au sein du réseau de lecture publique.



Culture - Patrimoine - Tourisme

PROCHAIN ÉVÉNEMENT : « LE MOIS DU NUMÉRIQUE »

En mars, pour le lancement de son portail web et la bibliothèque Numérique Départementale, la médiathèque proposera « le mois du numérique » avec de nombreuses animations :

- **mercredi 08 à 16h** : tournoi MINECRAFT, pour les mordu(e)s de la construction et de l'aventure... à vos manettes ! A partir de 7 ans
- **samedi 11** : « Goûter numérique » en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Pas-de-Calais. Venez vous initier à l'utilisation des liseuses et tablettes, découvrir de nouvelles applications etc...
- **mercredi 15** : atelier « Créer ton jeu Docteur Maboul »
- **mercredi 29** : l'heure du conte numérique à 10h30. A partir de 5 ans



VERS UNE VÉRITABLE MISE EN RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DU TERRITOIRE

Le territoire de la communauté de communes Pays d'Opale dispose de onze bibliothèques et médiathèques situées à Alembon, Andres, Bonningues-lès-Calais, Bouquehault, Escalles, Fiennes, Guînes, Licques, Peuplingues, Pihen-les-Guînes et Nielles-lès-Ardres. Souvent portées par des bénévoles, elles assurent un service de proximité et de qualité dans les communes. L'année 2017 sera principalement consacrée aux échanges, à la réflexion et à la concertation avec tous ces acteurs essentiels de la vie culturelle, en vue de la mise en place et l'animation d'un véritable réseau de lecture publique du Pays d'Opale.

En attendant, un conseil : rapprochez-vous des médiathèques municipales pour découvrir leur lieu, leur fonds, leur programme d'animation... (jours et horaires d'ouverture consultables sur le site www.cc-paysdopale.fr)

L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE PAYS D'OPALE, UN VÉRITABLE OUTIL DE DÉMOCRATISATION CULTURELLE

En partenariat avec le Département du Pas de Calais et le conservatoire à rayonnement départemental de Calais, l'école intercommunale de musique Pays d'Opale œuvre depuis toujours à la démocratisation artistique et culturelle en proposant un enseignement artistique en milieu rural.

Répartie sur 5 antennes et forte de ses 26 enseignants diplômés, elle offre une large gamme d'apprentissage instrumental tant pour les enfants que pour les adultes. L'offre tarifaire y est accessible, avec une possibilité de payer en trois fois, les bons CAF et chèques-vacances.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.

Tél. 06.07.67.22.16

**Mail : chrispottiez@orange.fr
christian.pottiez@cc-paysdopale.fr**

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES :

Éveil musical à partir de 4 ans, formation musicale, chorale, flûte, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, batterie, percussions, piano, accordéon, guitare classique, guitare actuelle, guitare jazz, guitare basse, violon, cornemuse, ...

LES ATELIERS COLLECTIFS :

chorale adulte, musique de chambre, musiques actuelles, orchestre à vent et divers ensembles instrumentaux.

LES CINQ ANTENNES :

Pour faciliter l'accès à la pratique musicale, les enseignements sont dispensés à Ardres, Bonningues les Calais, Guînes, Hardinghen, et Licques.



Eric Buy, Vice-Président à la culture, Christian Pottiez, directeur de l'école, Barbara Lefebvre en charge du développement culturel

Culture - Patrimoine - Tourisme

LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS 2017 DE L'OFFICE DU TOURISME PAYS D'OPALE



INITIATION À LA MARCHÉ NORDIQUE

Du Lundi 3 avril au Lundi 3 novembre 2017

Départs à 9h15 - Lieux différents selon les séances
3€ par personne sans prêt de bâtons - 5€ par personne avec prêt des bâtons

RANDONNÉE MARCHÉ NORDIQUE

Départs à 9h15 - Lieux à définir - 12 kms environ
3€ par personne sans prêt de bâtons - 5€ par personne avec prêt des bâtons



JEUDI DE LA RANDONNÉE

Jeudi 13 avril, Jeudi 20 avril 2017

Tous les jeudis du 6 juillet au 31 août 2017

Jeudi 26 Octobre, Jeudi 2 Novembre 2017

Départs à 9h30 - Lieux différents selon les séances - 20 kms environ
Déjeuner (lieu à définir)



CANIRAND'OS

Samedi 27 Mai 2017

Départ à 14h - Lieu à définir

Goûter - Lieu à définir

8 € pour un maître et son chien (randonnée + goûter pour le chien et le maître)



SALON DE L'ARTISANAT ÉCOGYMNASE DE BOIS-EN-ARDRES

Samedi 7 Octobre 2017 de 14h30 à 18h30

Dimanche 8 Octobre 2017 de 10h à 18h30

LES RIPAILLES DU CAMP DU DRAP D'OR

Samedi 7 et 14 octobre 2017 à 20h

Dimanche 8 et 15 octobre 2017 à 12h30

Salle des Fêtes de Guînes

35€ par Adulte - 25€ par enfant

Tarifs préférentiels pour les groupes de plus de 20 personnes



OFFICE DU TOURISME PAYS D'OPALE

A GUÎNES : 03 21 35 73 73

A ARDRES : 03 21 35 28 51

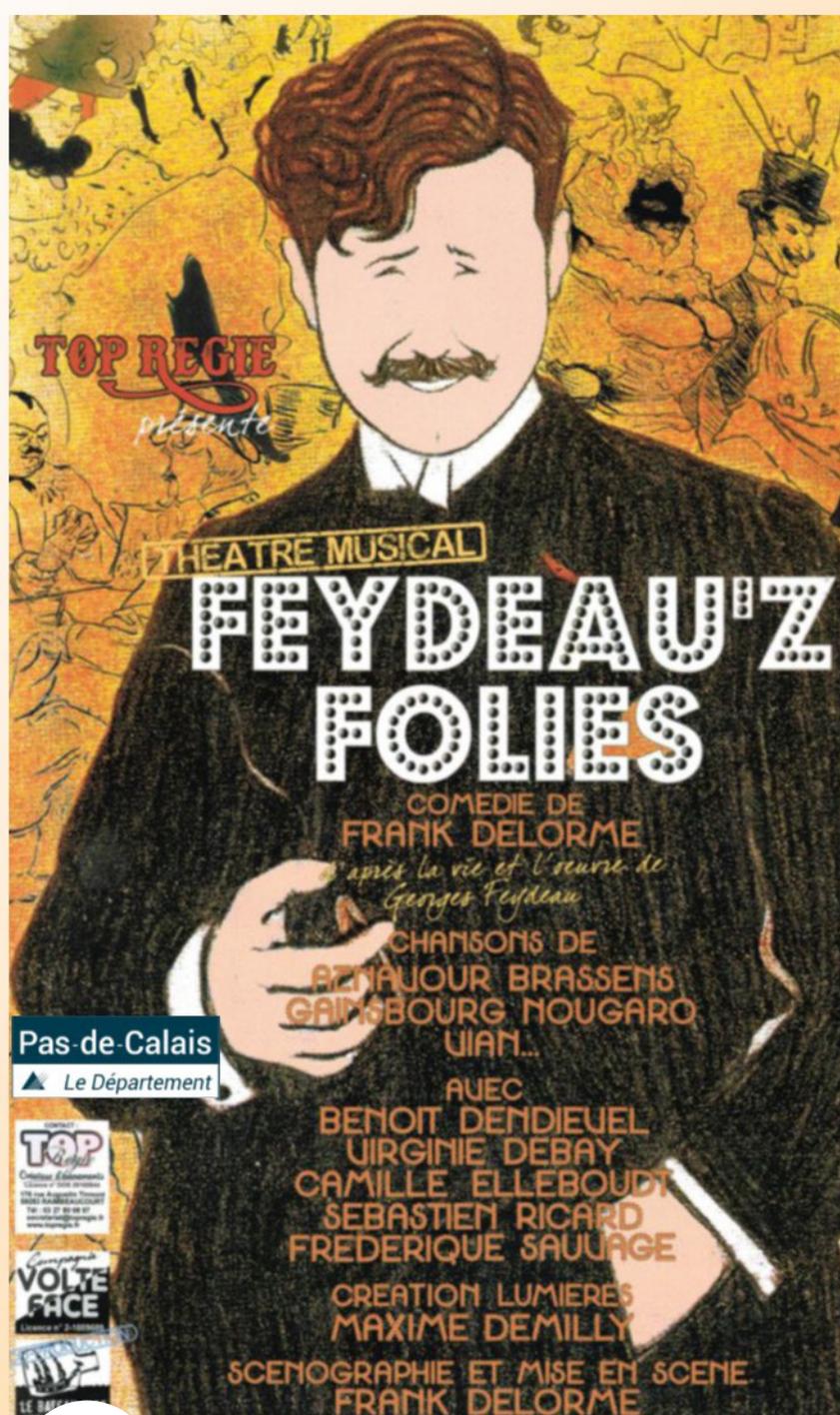
contact@paysdopale-tourisme.fr

Lancement de la saison culturelle intercommunale Pays d'Opale

GUINES

Vendredi 28 avril 2017 à 20h30

Salle de la maison de l'enfant—rue du Bel Air



Comédie échevelée dans laquelle les rires se mélangent à de magnifiques moments musicaux, sans occulter la critique sociale de ce petit monde frivole de la bourgeoisie du Paris de la Belle Epoque. C'est un mélange moderne de Vaudeville, cabaret et revue servis par 5 acteurs-chanteurs-musiciens qui donnent vie à une farandole de personnages grotesques.

2h15 de pur divertissement.

Entrée gratuite

**Réservation conseillée au
03.21.19.61.91**

ou sur

culture@cc-paysdopale.fr

Directeur de publication : Marc Médine,
Président de la Communauté de Communes
Pays d'Opale

Crédits photos : Communauté de Communes
Pays d'Opale, Couverture : M. Lootens

Conception : Communauté de Communes Pays
d'Opale

Impression : Imprimerie Ledoux

Tirage : 15 000 exemplaires